

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Période de reproduction : une prudence accrue pour préserver les  
oiseaux nicheurs du « Grand Colombier »**

Saint-Pierre, le 11 juillet 2025

L'Office Français de la Biodiversité, en collaboration avec la Direction des Territoires de l'Alimentation et de la Mer, informe les usagers de la mer que nous entrons actuellement dans la période de mise à l'eau des jeunes oiseaux marins nichant sur l'île du « Grand Colombier », appartenant à des espèces protégées avec une grande valeur patrimoniale pour l'archipel.

Le mois de juillet est particulièrement critique pour les jeunes guillemots et pingouins Torda, qui ne sont pas encore capables de voler ni de plonger. À ce titre, il est vivement conseillé aux navigateurs d'éviter d'emprunter la passe de l'anse à Henry pendant cette période. Si cela s'avère nécessaire, il est recommandé de naviguer avec prudence à proximité de cette zone.

Les propriétaires de casiers situés le long du « Grand Colombier » sont également invités à vérifier leurs équipements à très faible allure. De même, tous les usagers circulant autour de l'île sont priés de réduire leur vitesse pour limiter les perturbations.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération.

### **Contacts :**

OFB :

[sd975@ofb.gouv.fr](mailto:sd975@ofb.gouv.fr) – 05 08 41 49 10

DTAM :

[ua.saaeb.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr](mailto:ua.saaeb.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr) – 05 08 41 09 70